

LES DÉFIS DE LA MISE EN PLACE DE L'APPROCHE *ONE HEALTH* *

Danuser Jürg¹, Bruhn Silke¹ et Balmer Sandra¹



RÉSUMÉ

L'approche *One Health* a pour objectif de créer une valeur ajoutée pour la santé humaine et animale ainsi que pour l'environnement. Il s'agit de détecter et de combattre efficacement les dangers émergents. En Suisse, un organe spécial chargé de mettre en place cette approche au sein de l'administration réunit les représentants des offices fédéraux compétents et des organes d'exécution cantonaux. Les responsables exigent que l'on s'attaque aux thèmes importants tels que l'antibiorésistance, les zoonoses ou les conséquences des changements climatiques sur la santé en intégrant l'approche *One Health* dans les stratégies existantes.

Mots-clés : approche *One Health*, approche Une seule santé.

ABSTRACT

The aim of using a One Health approach is to achieve an added value in terms of health of humans and animals and of environmental services. Emerging threats may be prevented and controlled on an efficient way. In Switzerland, a specific institution has been created in order to implement One Health in the administration. The competent federal offices and the execution authorities in the cantons are represented in this institution. Executive managers expect from the institution that important issues like antimicrobial resistance, zoonoses or the consequences of climate change are tackled as well as the institution gets involved in existing strategies.

Keywords: *One Health Approach.*



I - INTRODUCTION

1. CONTEXTE

Parmi les dangers sanitaires existants, il en est certains, comme les zoonoses, les maladies transmises par des vecteurs ou les agents pathogènes résistants, qui sont importants à la fois pour la santé humaine et la santé animale. Selon

l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), environ 60 % des maladies infectieuses chez l'homme sont zoonotiques, c'est-à-dire qu'elles sont transmissibles entre l'animal et l'Homme, et 75 % des infections humaines émergentes comme Ebola, le VIH ou la grippe sont d'origine animale.

* Texte de la communication orale présentée au cours de la Journée scientifique AEEMA, 24 mars 2017

¹ Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires, Schwarzenburgstrasse 155, 3003 Berne, Suisse

En outre, loin d'être statique, la situation est dynamique. On s'attend à cinq nouvelles maladies par an, dont trois d'origine animale. De plus, 80 % des agents pouvant servir à des fins de bioterrorisme sont des pathogènes d'origine animale. L'approche pour maîtriser ces dangers doit donc de toute évidence être globale et non sectorielle.

Divers événements aggravent ces dangers et en font un enjeu d'une portée toujours plus globale, notamment les changements climatiques, la mondialisation, les mouvements migratoires et l'intensification de l'agriculture. Les changements climatiques rendent possibles la propagation et l'implantation durable de vecteurs et d'agents infectieux dans de nouvelles régions. La mondialisation de l'économie conduit à une intense circulation de biens et de personnes permettant à ces vecteurs et agents infectieux de se propager en très peu de temps. La migration d'importants groupes de populations à grandes distances, voire entre continents, comporte le danger d'introduction de maladies infectieuses qui sont depuis longtemps éradiquées dans les pays de destination ou n'y sont jamais apparues. Les systèmes de santé en place ne sont donc pas suffisamment préparés pour y faire face. L'intensification de l'agriculture entraîne le plus souvent la constitution de troupeaux de plus en plus grands. Une introduction d'agents infectieux peut causer de gros dégâts. En outre, de grands troupeaux présentent un danger accru de propagation de maladies infectieuses, car la pression infectieuse augmente avec le nombre d'animaux sensibles. Des mesures de biosécurité de grande envergure et l'utilisation des moyens prophylactiques et thérapeutiques sont nécessaires pour préserver la santé des animaux et assurer la production. L'utilisation de ces moyens

comporte le risque que des éléments indésirables, tels que des résidus de médicaments vétérinaires ou des germes résistants aux médications employées, se retrouvent dans la chaîne alimentaire ou dans l'environnement.

La plupart des forces agissantes précitées ne constituent pas seulement un défi dans le domaine de la santé humaine, mais concernent aussi la santé animale et l'environnement.

2. APPROCHE ONE HEALTH

L'approche dite *One Health* consiste en la collaboration de tous les milieux concernés afin d'assurer la santé des êtres humains et des animaux et de protéger l'environnement. On sait que la maîtrise des dangers liés aux agents infectieux repose sur les mêmes paradigmes biologiques, médicaux et épidémiologiques, qu'il s'agisse de la médecine vétérinaire ou de la médecine humaine. Ce constat est à la base de l'approche *One Health*, qui est actuellement définie comme suit sur le plan des effets visés : « *L'approche One Health peut être définie comme la valeur ajoutée obtenue en matière de santé des êtres humains et des animaux, d'économies de ressources et d'améliorations concernant l'impact sur l'environnement grâce à la collaboration entre les médecines humaine et vétérinaire par comparaison avec le maintien d'une séparation entre ces deux disciplines* » [Zinsstag, 2015].

Il s'agit donc d'intensifier la collaboration entre les disciplines afin de produire des effets dans les différents domaines. Cette collaboration commence par une prise de conscience des dangers, passe par l'élaboration et la réalisation de stratégies et comprend une communication concertée à destination des publics cibles.

II - MISE EN PLACE DE L'APPROCHE ONE HEALTH

À l'instar d'autres pays, les attributions nationales en matière de santé humaine, de santé animale, d'agriculture et d'environnement sont réparties en Suisse entre plusieurs départements. Au niveau cantonal aussi, plusieurs services, parfois réunis dans un même département, sont compétents pour ces questions. Par le passé, il s'est ainsi révélé difficile de coordonner les objectifs et les stratégies dans la surveillance et la lutte contre les dangers évoqués, sans parler même des synergies à

exploiter, en l'absence des structures et processus nécessaires à l'échange régulier et à la coordination des objectifs et stratégies.

1. SOUS-ORGANE ONE HEALTH

La révision de la loi fédérale sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'Homme, entrée en vigueur en 2016, a posé le fondement légal d'une

meilleure coordination entre la Confédération et les cantons (loi du 28 septembre 2012 sur les épidémies ; RS² 818.101). Parallèlement à l'organe de coordination de la loi sur les épidémies, qui vise principalement à promouvoir la collaboration, un organe spécial chargé d'assurer la coordination des buts et des stratégies pour dépister, surveiller, prévenir et combattre les zoonoses et leurs vecteurs a été institué par l'ordonnance du 29 avril 2015 sur les épidémies (RS 818.101.1, art. 83). Le sous-organe *One Health* a pour objectif de définir les objectifs globaux de prévention, de détection et de lutte contre les zoonoses et de proposer des stratégies concrètes de mise en œuvre dans les domaines de la santé humaine, de la santé animale et de l'environnement. Il épaulé ainsi les services fédéraux et cantonaux compétents, et promeut la coopération entre les institutions et les personnes impliquées.

L'organe de coordination de la loi sur les épidémies installe la présidence du sous-organe *One Health*. L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) tient le secrétariat scientifique. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP), l'OSAV, l'Office fédéral de l'environnement et l'Office fédéral de l'agriculture ainsi que les médecins, chimistes, pharmaciens et vétérinaires cantonaux et le Service vétérinaire de l'armée sont représentés dans ce sous-organe. Ces organisations désignent elles-mêmes les membres

chargés de les représenter. Des spécialistes d'autres offices et des scientifiques sont sollicités si nécessaire au cas par cas.

C'est en règle générale le président du sous-organe qui convoque les séances, les dirige et en définit l'ordre du jour. Il décide aussi s'il faut convier des spécialistes ou des représentants d'autres institutions. L'assemblée prend ses décisions à la majorité simple des membres présents et seulement sur les objets inscrits à l'ordre du jour. Pendant la séance, une majorité de deux tiers des membres présents peut demander de rajouter à l'ordre du jour des sujets urgents. Les spécialistes externes invités aux séances n'ont pas le droit de vote.

Le sous-organe ne dispose pas de moyens financiers propres. Il prend ses décisions à l'intention des services représentés, qui sont eux chargés de mettre en œuvre les décisions. Ces services doivent pour ce faire prévoir les ressources nécessaires. Ils l'informent par ailleurs de la réalisation des mesures mises en place à la suite des décisions prises. Le sous-organe rend compte de ses activités et décisions à l'organe de coordination de la loi sur les épidémies. Il joue en outre un rôle important dans la mise en réseau des organisations et personnes concernées.

III - ENQUÊTE SUR LES ATTENTES À L'ÉGARD DE L'APPROCHE *ONE HEALTH*

Une enquête portant sur les besoins et les attentes vis-à-vis de l'approche *One Health* a été menée auprès de la direction et des responsables de division à l'OSAV, des responsables de l'épidémiologie à l'OFSP et de la commission permanente de santé animale du Service vétérinaire suisse. Des interviews personnelles ont été réalisées conformément à un guide normalisé.

1. QUELS SONT LES THÈMES *ONE HEALTH* CONCRETS DANS VOTRE DOMAINE DE COMPÉTENCE ET QUELLES SONT VOS PRIORITÉS ?

La majorité des personnes interrogées estime que le thème le plus important est la résistance des bactéries aux antibiotiques (= antibiorésistance), mais elle pense qu'il est couvert dans une large mesure par la stratégie nationale en la matière.

² Recueil systématique du droit fédéral (RS) <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/droit-federal/recueil-systematique.html>

Plusieurs participants considèrent aussi que les zoonoses sont un thème important, la priorité étant à cet égard attribuée aux zoonoses latentes. On mentionne également les zoonoses émergentes, les zoonoses alimentaires, l'influenza et les zoonoses chez les animaux de compagnie. Nécessaire à une bonne santé animale, la détention respectueuse des animaux de rente est également perçue comme un thème *One Health* important.

On s'attend donc à une réduction de l'utilisation des médicaments et des antibiotiques dans l'intérêt d'une diminution de la fréquence des résistances chez l'animal et chez l'Homme. En outre, on considère que l'approche *One Health* est utile pour fixer les priorités en matière de dangers, permettant ainsi de prendre les mesures optimales pour protéger la santé humaine. Dans la perspective *One Health*, il faudrait examiner l'opportunité d'intégrer de nouveaux paramètres importants pour la santé dans les programmes de suivi continu et de surveillance des animaux de rente.

Certaines personnes citent encore d'autres sujets : vecteurs de maladies, dangers émergents liés aux changements climatiques, relations entre l'animal et l'être humain en général, coexistence étroite avec les animaux de compagnie, animaux considérés comme indicateurs de maladies ou de menaces ou utilisés à des fins thérapeutiques. Enfin, on évoque les dangers que représentent pour l'Homme (et en partie aussi pour l'animal) les résidus de produits phytosanitaires et de médicaments vétérinaires, les biocides et les perturbateurs endocriniens.

2. QUELS ASPECTS DE VOTRE DOMAINE D'ACTIVITÉ SONT TOUCHÉS PAR L'APPROCHE ONE HEALTH ?

On constate que divers domaines d'activité sont touchés par l'approche *One Health*. Il importe de l'intégrer à l'échelon stratégique, ce qui est en partie déjà le cas. Différentes stratégies comprenant des éléments *One Health* existent au niveau fédéral.

2.1. STRATÉGIE SANTÉ ANIMALE EN SUISSE 2010+ [OFFICE VÉTÉRINAIRE FÉDÉRAL, OVF, 2010]

La stratégie Santé animale en Suisse 2010+ définit des objectifs et mesures pour améliorer la santé animale et rendre plus sûre la production animale dans cinq champs d'action. Le principe

fondamental est résumé par la devise « Agir à temps, c'est agir avant ». L'approche *One Health* concerne surtout les zoonoses : les combattre chez les animaux permet de rendre les produits d'origine animale sûrs pour la santé humaine.

2.2. STRATÉGIE ANTIBIORÉSISTANCE SUISSE STAR [CONSEIL FÉDÉRAL, 2015]

La Stratégie Antibiorésistance Suisse StAR fixe les objectifs, principes et mesures dans la lutte contre les antibiorésistances. L'objectif ultime est de sauvegarder à long terme l'efficacité des antibiotiques pour l'Homme et pour l'animal. L'antibiorésistance concerne l'Homme, l'animal et l'environnement. Il est souvent nécessaire de coordonner les mesures ou de prendre des mesures touchant les animaux pour améliorer la situation en matière de résistance dans le domaine de la santé humaine. L'approche *One Health* conduit à une manière de procéder coordonnée et équilibrée. La stratégie couvre aussi la problématique de la propagation des germes résistants dans l'environnement.

2.3. STRATÉGIE CHAÎNE ALIMENTAIRE [OSAV, 2015]

Selon la Stratégie Chaîne alimentaire, les denrées alimentaires proposées sur le marché doivent être sûres et conformes aux exigences réglementaires en matière sanitaire et il convient de développer en permanence le système d'exécution des contrôles. La chaîne alimentaire comprend toutes les étapes, allant des aliments pour animaux à la consommation, en passant par l'élevage, puis la production, la transformation et la préparation des denrées alimentaires. Les mesures relevant de l'approche *One Health* sont prises aux étapes de la chaîne alimentaire où elles ont un effet optimal pour mettre sur le marché des denrées alimentaires sûres.

2.4. STRATÉGIE DE L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES [OFFICE FÉDÉRAL DE L'ENVIRONNEMENT, OFEV, 2012]

La Stratégie de l'adaptation aux changements climatiques est d'une très grande envergure au vu des larges répercussions économiques, sociales et environnementales de ces changements. Ses objectifs sont formulés comme suit : la Suisse exploite les opportunités offertes par les changements climatiques ; elle minimise les risques résultant des changements climatiques,

protège la population, les biens et les ressources naturelles vitales et augmente la capacité d'adaptation de la société, de l'économie et de l'environnement.

L'approche *One Health* est toujours pertinente lorsqu'il s'agit des mesures visant à protéger la santé humaine et animale.

Par ailleurs, l'approche *One Health* concerne les stratégies de l'OSAV menées dans les domaines de la recherche, de la coopération internationale, de la protection des animaux et de la gestion des données. Elle est soit déjà prise en compte dans ces stratégies, soit y est intégrée lors de leur mise au point ou de leur révision.

Enfin, les vétérinaires cantonaux interrogés estiment qu'elle a une pertinence pour les structures de collaboration intersectorielle, notamment pour l'organisation visant à répondre aux situations d'urgence. Elle a également une importance lorsqu'il s'agit de décider des mesures touchant les animaux pour protéger la santé humaine, telles que des restrictions quant au recours à certaines thérapies.

3. QUELLES SONT LES ATTENTES À L'ÉGARD DE L'APPROCHE *ONE HEALTH* ?

Les intéressés souhaitent une communication active et ouverte et des rapports à l'intention du comité de direction. De même, il faut informer d'autres services, acteurs et publics concernés.

L'approche *One Health* et un échange interdisciplinaire rapide jouent un rôle capital dans une détection précoce à grande échelle des maladies ou dangers émergents, dans la surveillance syndromique et dans la prévention des crises. Par ailleurs, on demande qu'elle soit intégrée dans les processus métier tels que la formulation et le traitement des thèmes de recherche, la planification des programmes de monitoring et de surveillance ainsi que la gestion et l'échange des données.

En outre, elle doit être prise en compte de manière ciblée en ce qui concerne des thèmes concrets. Ainsi, on souhaite que le sous-organe *One Health* remplisse la fonction de plateforme de réflexion critique dans le cadre de StAR et qu'il traite les thèmes de la surveillance des zoonoses, de la lutte

contre les *Campylobacter*, du monitoring de maladies à vecteur ou des conséquences de l'étroite relation entre l'animal et l'Homme. En outre, des groupes de travail *ad hoc* doivent être chargés de thèmes spécifiques selon la situation.

D'une manière générale, les intervenants souhaitent que l'approche *One Health* couvre l'ensemble des interrelations entre l'Homme, l'animal et l'environnement, mais qu'elle soit ciblée dans la pratique sur des sujets concrets et permette d'anticiper dès lors que sont identifiées de nouvelles thématiques et d'assurer la sensibilisation à leur égard. Il s'agit en outre d'être capable de prendre en compte des thématiques très diverses et d'apprécier les besoins en matière de coordination selon la situation. Le sous-organe *One Health* est censé produire de la valeur ajoutée et non apparaître comme une charge supplémentaire.

4. QUELS SONT LES POINTS DE CONTACT ET RÉSEAUX IMPORTANTS DANS LE DOMAINE *ONE HEALTH* ?

Les relations avec les experts et avec la recherche scientifique jouent un rôle important dans l'approche *One Health*. On cite de plus les laboratoires de référence, les instituts universitaires, les associations et les sociétés spécialisées dans différents domaines. D'autres services fédéraux peuvent aussi avoir une importance pour certains thèmes *One Health*. Un bon réseau d'institutions et d'experts permet d'élaborer des propositions étayées scientifiquement et applicables dans la pratique.

Les organisations internationales telles que l'OMS, la FAO, l'OIE et la FVE, qui ont inscrit *One Health* à leur ordre du jour, sont également des interlocuteurs importants. Un échange avec ces organisations sur les questions liées à *One Health* est prévu dans le cadre des canaux existants. La Commission européenne et l'EFSA sont des partenaires de la Suisse pour de nombreux thèmes *One Health* dans le cadre d'accords bilatéraux. Les dispositions européennes concernant par exemple la surveillance ou les rapports dans le domaine des zoonoses sont mises en œuvre en Suisse afin de garantir l'équivalence avec les exigences de l'Union européenne.

IV - CONCLUSIONS

L'importance croissante des dangers émergents pour l'Homme, l'animal et l'environnement entraîne un besoin accru en stratégies et objectifs à définir et à mettre en œuvre de manière multisectorielle et coordonnée dans les domaines de la détection précoce, de la prévention et de la lutte. La création du sous-organe *One Health* et son implantation dans les structures existantes répond entièrement à ce besoin. Il est important que ses membres soient bien intégrés dans les organisations qu'ils représentent. Ils doivent répondre à des exigences élevées tant sur le plan technique qu'en matière de communication. Le sous-organe *One Health* doit relever le défi consistant à intégrer l'approche *One Health* dans des stratégies sectorielles spécialisées et dans le traitement de tâches complexes. L'un des principaux enjeux est de définir les sujets au niveau stratégique de sorte que les services

compétents puissent coordonner les mesures à prendre et se procurer les moyens nécessaires. Des difficultés peuvent surgir dans la coordination et la mise en réseau techniques et opérationnelles au moment de la mise en œuvre concrète, commune et interdisciplinaire.

La mise en place d'un organisme permanent permet d'accélérer la réponse aux dangers nouveaux et émergents. En outre, l'approche *One Health* permet d'identifier les domaines où peut exister un potentiel pour des actions à conduire en synergie. L'enquête menée auprès des responsables des institutions concernées a mis en évidence des attentes élevées et de nombreux domaines d'activité impliqués par cette approche. Le sous-organe *One Health* dispose donc d'un grand potentiel pour mobiliser les forces disponibles dans l'intérêt de la santé humaine et animale et de l'environnement.

BIBLIOGRAPHIE

Conseil fédéral (Édt.) - Stratégie nationale Antibiorésistance (StAR), 2015. OFCL Berne, n° 316 402.f.

OFEV (Édt.) - Stratégie pour l'adaptation aux changements climatiques en Suisse, 2012. OFCL, n° 810.400.066f.

OSAV (Édt.) - Stratégie Chaîne alimentaire, 2015.

www.blv.admin.ch/blv/fr/home/das-blv/strategien/strategie-lebensmittelkette.html

OVF (Édt.) - La stratégie Santé animale en Suisse 2010+, 2010. OFCL Berne, n° 720.315.f.

Zinsstag J. (Édt.) - *One Health. The Theory and Practice of Integrated Health Approaches*. CAB International, Wallingford, 2015, 447 pages.

